## ECHANGES ET SEJOURS DE COURTE ET LONGUE DUREE EN ALLMAGNE

Les informations ci-dessous, volontairement succinctes, sont à compléter par une lecture attentive des textes cités en référence

|                              | ECHANGES  |   |  | SEJOUR SANS ECHANGE  |
|------------------------------|---|---|--|--|
|                              | VOLTAIRE  | SAUZAY  | Echange B1 –<br><u>NOUVEAU !</u>   | Séjour seconde -<br><u>NOUVEAU !</u>   |
| TEXTE                        | - B.O.E.N. n° 31 du 6 / 9 / 2007<br>+:http://www.ofaj.org   | - B.O.E.N. n° 33 du 21 / 9/ 1989<br>+ http://www.ofaj.org   | B.O.E.N. n° 44 du 30/ 11/ 2006   | B.O.E.N. n° 44 du 30 /11/ 2006   |
| ELEVES<br>CONCERNES          | Elèves de seconde, LV1 et LV2   | Tous les élèves de 4 <sup>ème</sup> à 1 <sup>ère</sup>  | Elèves de seconde  | Elèves de seconde  |
| CONDITIONS                   | Orientation prévue vers la 1ère L, ES, S  | Deux ans d'apprentissage de l'allemand obligatoires   | <ul> <li>Etre inscrit à la certification niveau B1</li> <li>Définir un projet pédagogique personnalisé<br/>établi avec l'aide de l'équipe pédagogique</li> </ul> | <ul> <li>Etre inscrit en classe de seconde en France</li> <li>Effectuer les deux premières semaines de<br/>seconde dans son établissement en France</li> </ul>   |
| DATE ET<br>DUREE             | 6 mois: mars à août     Puis accueil en France du     partenaire allemand à la rentrée     suivante (septembre à février) | - Date à convenance de l'élève<br>- Minimum 8 semaines dont 6 minimum en<br>temps scolaire allemand<br>- Puis accueil du partenaire allemand  | Minimum 3 semaines dont 2 au moins sur temps scolaire  | Totalité de l'année scolaire à compter de la mi-septembre  |
| SUBVENTION                   | Bourse 250 euros pour le séjour + forfait voyage  | Forfait voyage si les conditions de durée de séjour et de rapport d'activité sont remplies  | <ul><li>- Pas de subvention OFAJ</li><li>- Aide à titre exceptionnel, par le fonds social lycéen</li></ul>   | - Pas de subvention OFAJ   |
| SUIVI                        | - Prise en compte des acquis, y<br>compris compétences personnelles<br>et intellectuelles<br>(B.O. n° 31 du 6 / 9 / 07)   | - Tuteur - Recommandations : 1) Suivi pédagogique avec l'établissement partenaire 2) Prise en compte au retour des acquis                     | - Tuteur<br>- Valorisation du projet pédagogique au<br>retour de l'élève: ex TPE   | Tuteur et suivi régulier     Validation par l'établissement français<br>avec passage en première sur proposition<br>de l'établissement allemand  |
| CANDIDATURE<br>/ INSCRIPTION | - Dossier au B.O. E.N. n°31 - 6 / 9 / 2007<br>- A retourner complet à la DAREIC pour<br>le 23 novembre 2007               | - Dossier à demander et à retourner à la<br>DARIC 2 à 3 mois avant le départ  | Inscription lors de l'inscription à la certification     B1 en janvier     Dossier à renvoyer à l'établissement partenaire (ou à défaut à la DAREIC)             | <ul> <li>Projet de mobilité présenté par les familles<br/>au proviseur du lycée français au moment de<br/>l'inscription en seconde ou au plus tard début<br/>septembre.</li> <li>Convention à remettre au proviseur du lycée<br/>français (voir modèle au B.O.E.N.)</li> </ul> |
| CHOIX DU<br>PARTENAIRE       | Par l'OFAJ en règle générale mais prise<br>en compte du partenaire déjà identifié<br>par l'élève et sa famille            | Recherche par l'élève et sa famille: - auprès de l'établissement partenaire - en Basse-Franconie par la DAREIC (patrick.escola@ac-limoges.fr) | Recherche par l'élève et sa famille: - auprès de l'établissement partenaire - en Basse-Franconie (voir DAREIC : (patrick.escola@ac-limoges.fr))                  | - Recherche par l'élève et sa famille d'une<br>famille d'accueil (voir établissement partenaire<br>ou DAREIC : (patrick.escola@ac-limoges.fr))<br>- Avant la fin de l'année de 3ème  |

Thérèse BEHROUZ, IA-IPR d'allemand, Poitiers et Limoges